

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LA NOMINATION D'UN SOUS-MINISTRE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Vu l'inquiétude profonde ressentie dans bien des milieux du fait qu'on administre le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social sans les services du sous-ministre depuis la démission du docteur Crawford en août dernier, et vu la foule de problèmes urgents dans ce domaine, nous dirait-il si le ministre lui a fait des suggestions pour combler ce poste?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de constater que le député reconnaît que la nomination des sous-ministres est la prérogative du premier ministre depuis l'époque de sir Charles Tupper. Bien des gens semblent l'ignorer. J'ai discuté de cette nomination avec le ministre et les candidats en cause et, sauf erreur, nous serons bientôt en mesure d'annoncer le nom de la personne qui occupera le poste.

LES PORTS

COME-BY-CHANCE—L'AMÉNAGEMENT DE
QUAIS POUR LA RAFFINERIE DE PÉTROLE

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, plus tôt au cours de la période des questions j'ai posé au ministre des Travaux publics une question concernant la mise en place d'installations de quais à Come-By-Chance. Votre Honneur, dans sa sagesse, n'a pas autorisé la question mais je me demande, du fait que des déclarations ont été faites par le premier ministre de Terre-Neuve où il affirme que ces installations sont essentielles et que l'établissement de l'usine en dépend, si Votre Honneur ne pourrait pas permettre au ministre d'y répondre.

M. l'Orateur: Je ne suis pas certain que nous puissions accepter la suggestion du député que le premier ministre de Terre-Neuve a autorité en matière de procédure à la Chambre, mais le ministre voudrait peut-être répondre à la question qui lui a été posée plus tôt par le député.

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral a reçu des demandes d'investissements dans ce secteur, pas tant du gouvernement de Terre-Neuve que des investisseurs privés qui

ont l'intention d'y faire des placements et dont les instances ont reçu l'appui du gouvernement de Terre-Neuve.

M. Carter: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné l'urgence du problème, le ministre peut-il dire s'il étudiera bientôt la demande de la société privée intéressée ou celle du gouvernement de Terre-Neuve quant à la construction de ces installations?

L'hon. M. Laing: Monsieur l'Orateur, depuis déjà quelque temps, nous étudions les demandes et prions les intéressés de continuer à nous faire tenir les renseignements qui justifieraient la participation du gouvernement fédéral ou amèneraient celui-ci à agir. Nous les attendons toujours.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA FERMETURE DU CENTRE DE FORMATION
DE LAC-LA-BICHE

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Expansion économique régionale, mais, en son absence, je voudrais la poser au premier ministre. Le gouvernement est-il en train de reconsidérer sa décision de ne pas fournir les crédits nécessaires à la poursuite des travaux prévus à Lac-la-Biche (Alberta) dans le cadre du programme de relance?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Il est peut-être bon que je réponde à cette question, monsieur l'Orateur. La situation fait actuellement l'objet d'un examen très minutieux de la part du ministère, afin de trouver une solution. Je tiens à donner au député l'assurance formelle que le budget n'a subi aucune amputation sur ce chapitre.

M. Burton: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le président du Conseil privé. Le comité de l'expansion économique régionale sera-t-il appelé à étudier le programme de relance et le programme d'expansion économique régionale pour en juger l'efficacité en ce qui concerne les problèmes des disparités régionales et de la pauvreté?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on pourra en discuter, je pense, lorsque le comité sera appelé à étudier les crédits du ministère intéressé, et cela ne se fera pas avant plusieurs semaines.